



## Votre offrande à l'occasion des funérailles

Vous êtes touchés par le deuil d'un proche.

Dans cette épreuve, la paroisse St Paul en Roannais vous apporte **soutien et aide dans la préparation et la célébration des obsèques**.

La responsabilité des funérailles, en accord avec notre évêque Monseigneur Barbarin, est partagée par une équipe de chrétiens de la paroisse, qui assurent la préparation et la présidence des funérailles. Cette équipe, formée, attentive et disponible a été envoyée officiellement par le curé de la paroisse.

L'Église remplit sa mission en accompagnant toutes celles et ceux qui lui demandent d'être présente à leurs côtés, dans la joie comme dans la peine.

Pour couvrir ses frais, la paroisse ne reçoit aucune subvention : elle ne peut compter que sur la participation des catholiques : le casuel.

### Combien et comment donner ?

Le montant de votre participation est laissé à votre appréciation.

Néanmoins, l'Église propose des repères qui tiennent compte de la réalité des coûts. Le Diocèse de Lyon suggère une offrande d'un montant indicatif de 120 à 300 €. Que ceux qui le peuvent donnent plus pour permettre à l'Église d'accueillir ceux qui donnent moins. Quelle que soit votre participation, merci.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de : « *Paroisse St Paul en Roannais* ». Vous pourrez le remettre dans la corbeille de la quête, lors de la célébration, dans une enveloppe avec votre nom dessus.

Merci d'avance pour votre générosité.

Nous vous rappelons enfin que le **souvenir de chacun de nos frères et sœurs défunts** est rappelé au cours de la messe du dimanche suivant afin que toute la communauté paroissiale les porte dans sa prière. Vous êtes les bienvenus à cette messe.

Le **dimanche 4 novembre 2012 à 10h30 à l'église Ste Anne**, la paroisse St Paul en Roannais propose la célébration d'une messe pour tous les défunts de l'année écoulée. Vous pouvez aussi demander à la paroisse de célébrer des messes à l'intention de votre défunt lors des dimanches ordinaires : messe de quarantaine, messe anniversaire. Une offrande est aussi demandée à cette occasion (16 €).

**L'équipe funérailles est à votre service** pour vous revoir, pour vous écouter, pour vous aider à faire les inévitables « passages » suite au décès de la personne aimée.

Soyez assurés de notre amitié et de notre prière.

Les prêtres et le conseil économique.